

PLATE FORME D'ACTION DE LA COALITION NATIONALE CONTRE LA VIE CHERE

Nous, centrales syndicales du Burkina Faso (*CGT-B – CNTB – CSB – FO/UNSL – ONSL – USTB*), syndicats autonomes (*SAIB – SATEB – SNEAB – SYNATEB – SYNATIC – SYNTAS – SYNTRAPOST – SYNAPAGER – SYNATIPB – SYNATRAD – SYSFMAB – SYNATEL*), réseaux, mouvements et associations de la société civile (*ACAT / BURKINA ; AECC ; AJB ; AS / KEBAYINA-FB ; LCB ; LDLP ; LIDEJEL ; MBDHP ; MBEJUS ; MOUVEMENT DE LA PAIX ; ODJ ; REN – LAC ; SOCIAL/ALERT ; UGEB*) ;

Réunis dans une structure dénommée « **coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés** » en abrégé **CCVC**,

1. Constatant :

- Que depuis quelques années, la situation sociale des populations Burkinabé s'est particulièrement dégradée ;
- Que les causes fondamentales de cette situation sont à rechercher d'une part, dans le pillage des ressources du pays par les grandes puissances qui, à travers les institutions financières internationales, lui imposent les PAS destinés à assurer le remboursement de la dette au détriment de la satisfaction des besoins sociaux des populations, et d'autre part dans la mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières du pays, marquée par la corruption, la fraude, l'impunité des crimes de sang et des crimes économiques, etc.
- Que la flambée des prix des produits notamment ceux de grande consommation frappe toutes les couches populaires en particulier les travailleurs salariés des secteurs public et privé, les femmes, la jeunesse scolarisée et non, les travailleurs de l'économie informelle (petits commerçants, artisans, vendeuses de légumes et fruits, ...), les paysans, les retraités, les sans emplois, etc.

2. saluant les luttes engagées contre ces maux par diverses organisations et regroupements, particulièrement l'unité d'action du mouvement syndical ;

3. Préoccupés par la situation sus – évoquée et **saluant l'initiative** du mouvement syndical ayant abouti aux concertations ;

Décidons d'unir nos efforts en un vaste mouvement citoyen d'envergure nationale et ayant pour objectif central la lutte pour l'amélioration des conditions de vie, d'études, de santé et de travail des populations burkinabé à travers le thème central de la « **lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés** ».

Retenons de mener ensemble la lutte en vue de la résolution des préoccupations suivantes :

- 1.** *Relèvement des salaires, des pensions de tous les agents de l'Etat, des travailleurs du privé, en activité ou à la retraite en rapport avec le coût de la vie.*
- 2.** *Réduction significative et effective des prix et contrôle des prix et de la qualité des produits de 1^{ère} nécessité ; riz, mil, maïs, haricot, huile, sel, sucre, lait, etc.*
- 3.** *Réduction des taxes sur les produits pétroliers, de l'IUTS, des taxes qui frappent les petits commerçants, les artisans, les prestataires de services et suppression de la TVA sur les prêts bancaires ;*
- 4.** *Relèvement des premières tranches de l'ONEA et de la SONABEL respectivement à 10 m³ et à 75KWH ;*

5. *Amélioration des conditions de vie et d'études des élèves et étudiants notamment par la réinstauration de bourses scolaires, l'augmentation des bourses et aides des étudiants, la construction d'infrastructures scolaires et universitaires (écoles, CEG, lycées, amphithéâtres, cités universitaires adaptées, etc.) ;*
6. *Arrêt de l'expropriation des paysans pauvres de leurs terres. Révision à la hausse des prix d'achat du coton et autres produits des paysans. Baisse des coûts des intrants agricoles ;*
7. *Prise de mesures concrètes et efficaces contre la corruption et la fraude. Assainissement de la gestion des marchés publics au niveau aussi bien des procédures d'attribution que de résiliation des marchés (institutions, DGMP, Faso Baara, DACR ...)*
8. *Prise de mesures énergiques contre la mauvaise gestion des ressources humaines et des biens publics ;*
9. *Non signature par le Burkina Faso des APE dont le contenu actuel est porteur de graves dangers pour l'économie nationale particulièrement l'agriculture et l'industrie ;*
10. *Gratuité effective de l'Ecole pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans ; formation professionnelle gratuite des jeunes ; des emplois pour les jeunes ;*
11. *Gratuité des soins d'urgence et de base et vaccination adaptée contre les endémies et épidémies, notamment la méningite ;*
12. *Arrêt des P.A.S. et des privatisations sauvages des entreprises publiques, notamment celles à caractère stratégique comme l'ONEA, la SONABEL, le BUMIGEB, la SONABHY, etc.
Règlement définitif de tous les dossiers sociaux traités par la justice ou soumis aux autorités. **Institution** d'une allocation chômage particulièrement pour les travailleurs victimes des P.A.S ;*
13. *Traduction effective de tous les auteurs de crimes économiques et crimes de sang. Réouverture du dossier Norbert ZONGO ;*
14. *Garantie effective de la liberté de presse et d'expression, de manifestation, d'organisation.*
15. *Libre choix des citoyens lors des élections et instauration des candidatures indépendantes.*

Fait à Ouagadougou, le 12 mars 2008.

Ont signé :

POUR LES CENTRALES SYNDICALES :

CGT-B

Tolé SAGNON
Secrétaire Général

FO/UNSL

Joseph TIENDREBEOGO
Secrétaire Général

CNTB

Laurent OUEDRAOGO
Secrétaire Général

ONSL

Paul KABORE
Secrétaire Général

CSB

Jean Mathias LILIOU
Secrétaire Général

USTB

El hadj Mamadou NAMA
Secrétaire Général

POUR LES SYNDICATS AUTONOMES:**SAIB**

Somoutié LOUGUET
Secrétaire Général

SATEB

Bonaventure SEGUEDA
Secrétaire Général

SNEAB

Jean KAFANDO
Secrétaire général

SYNATEB

Tahirou TRAORE
Secrétaire Général

SYNTRAPOST

Achille PARE
Secrétaire Général

SYNTAS

Victor S. HIEN
Secrétaire Général

SYNAPAGER

Apollinaire KABORE
Secrétaire Général

SYNATEL

Valentin SAWADOGO
Secrétaire Général

SYNATIC

Justin COULIBALY
Secrétaire Général

SYNATIPB

François TAPSOBA
Secrétaire Général

SYNATRAD

Etienne ILBOUDO
Secrétaire Général

SYFMAB

Mariam TIEMTORE
Secrétaire Générale

POUR LES MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DE LA SOCIETE CIVILE :**ACAT / BURKINA**

Lucienne ZOMA
Présidente

AECC

Sidiki DERME
Président

AS / KEBAYINA-FB

Tara NACANABO
Président

LCB

Lazare ZOUNGRANA
Président

LDLP

Sibiri Eric KAM
Président

- LIDEJEL

Ousmane NACRO
Président

- MBDHP

Chrysogone ZOUGMORE
Président

MBEJUS

Alexandre OUEDRAOGO
Président

MOUVEMENT DE LA PAIX

Pierre BIDIMA
Président

ODJ

André TIBIRI
Président

REN -LAC

Blaise SONDO
Secrétaire Exécutif

SOCIAL/ALERT

Henri COMPAORE
Président

UGEB

Adama BAGUIYA
Président